

Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier : bilan annuel des progrès

Les Principes pour une assurance responsable (PAR) de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier ont été lancés lors de la conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012. Ils définissent un cadre permettant aux sociétés d'assurance de prendre en compte les risques et les occasions liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En collaboration avec d'autres assureurs et réassureurs de premier plan, nous avons participé activement à l'élaboration de ces principes. Nous sommes fiers de compter parmi les signataires fondateurs, et d'être le premier signataire en Amérique du Nord. Nous nous sommes d'ailleurs engagés à ancrer ces principes au cœur de nos activités et à les faire valoir auprès de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Tout au long du [rapport annuel intégré 2020](#), nous présentons nos progrès dans la mise en œuvre de ces principes. Les actions particulières sont résumées ci-après, avec indication des pages correspondantes du rapport.

Principe 1 : Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'assurance.

En 2020, nous avons réagi à la pandémie mondiale tout en mettant toujours de l'avant le mieux-être de nos membres, de nos clients, du secteur coopératif et des collectivités canadiennes. Avant les confinements généralisés, nous avons proactivement fait passer tous nos effectifs au télétravail, afin de protéger nos employés et nos collectivités, et avons fourni du soutien et des ressources à nos employés (voir les pages 18, 19 et 87). Nous avons fourni de l'aide financière aux clients (voir les pages 31 et 38). Nous avons procuré des capitaux et de l'aide financière au secteur coopératif et bonifié les investissements dans les organisations communautaires qui soutiennent les jeunes et les groupes marginalisés (voir les pages 49 à 53).

En 2020, nous avons poursuivi l'exécution de notre plan stratégique 2019-2022 en y intégrant le développement durable. L'un des objectifs de notre stratégie consiste à intégrer et incarner les principes coopératifs et durables sur tous les plans dans nos décisions, nos actions et nos processus d'entreprise. Nous sommes également guidés par nos objectifs à long terme pour 2030, qui cadrent avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (voir les pages 16 et 17).

Nous souscrivons aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Ainsi, nous avons harmonisé nos objectifs à long terme pour 2030 avec neuf ODD dans lesquels nous avons le plus de savoir-faire et qui nous permettront d'obtenir les résultats les plus significatifs (voir les pages 102 et 103).

En 2020, nous avons produit notre cinquième rapport annuel intégré, une combinaison du bilan de développement durable, du rapport de gouvernance et du rapport annuel, qui illustre notre cheminement dans la poursuite de notre mission d'offrir la sécurité financière aux Canadiens et à leurs collectivités.

Le [comité du développement durable et de la responsabilité sociale](#) du CA supervise les progrès réalisés par rapport à nos objectifs et initiatives de développement durable. En novembre, nous avons tenu une réunion annuelle consacrée au développement durable à laquelle ont assisté des membres du comité du développement durable et de la responsabilité sociale, le président du conseil d'administration, notre président et chef de la direction, ainsi que notre comité directeur du développement durable (composé de cadres de l'ensemble de notre

groupe de sociétés). Cette réunion a permis d'évaluer à quel point nous intégrons le développement durable à notre stratégie, et d'explorer les possibilités d'innovation orientée développement durable.

En 2015, nous avons obtenu l'homologation en tant qu'employeur offrant un salaire suffisant à Guelph, en Ontario, où se trouve notre siège social. Le salaire suffisant est établi selon le *National Living Wage Framework* (cadre national des salaires suffisants), de façon indépendante par chaque collectivité participante. Nous versons depuis un salaire suffisant dans toutes les collectivités canadiennes où une norme a été établie. De plus, nous comparons les salaires afin de relever les écarts de salaire entre les hommes et les femmes; en 2020, notre analyse a démontré qu'il n'y avait pas d'écart salarial entre les échelons salariaux équivalents (voir la page 85).

Nous offrons un éventail de solutions d'assurance et de gestion de patrimoine qui favorisent une société durable, résiliente et sobre en carbone. Nous avons incorporé des caractéristiques durables à nos principaux produits d'assurance et de gestion de patrimoine, comme l'assurance habitation, auto et vie (notre avenant Eau multirisque et notre Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d'impact en sont des exemples – voir les pages 37 et 58).

Nous continuons de miser sur l'investissement d'impact (une approche de placement qui vise à générer à la fois un rendement financier et des retombées positives sur le plan social ou environnemental). À la fin de 2020, nous avons consacré 20,8 % des actifs de Co-operators à des investissements d'impact, dépassant ainsi notre cible de 20 % des actifs consacrés à des investissements d'impact d'ici 2022 (voir les pages 58 à 61). La combinaison de nos achats nets en investissements d'impact et de nos dépenses en immobilisations sur notre futur siège social (nous visons la certification LEED Or) produit notre total en investissements propres (selon la définition de Corporate Knights). Ces investissements totalisaient 630,8 millions de dollars en 2019 et 298,4 millions de dollars en 2020.

En 2020, nous avons collaboré avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI) à la collecte de données en vue de déterminer les obstacles à l'inclusion et d'appuyer l'élaboration de stratégies globales de diversité et d'inclusion dans notre organisation (voir les pages 80 à 83).

Comme nous reconnaissons l'importance d'établir un lien entre les objectifs de développement durable et la rémunération, depuis le lancement de notre stratégie 2019-2022, le plan annuel de tous les cadres (vice-présidents, vice-présidents principaux, premiers vice-présidents) et de certains employés concernés devait comprendre au moins un objectif lié à la durabilité sociale, environnementale ou économique, ou à notre identité coopérative (voir la page 90). À titre d'exemple, 29 % des objectifs de rendement annuel de notre premier vice-président et chef de l'exploitation de Co-operators Compagnie d'assurance-vie, et président et chef de l'exploitation de CUMIS étaient liés au développement durable ou à l'identité coopérative.

En 2020, nous avons créé un cours d'apprentissage en ligne sur la durabilité pour permettre aux employés de voir leur travail à travers le prisme du développement durable. Il aide les membres du personnel à établir un lien entre leur travail et notre vision de devenir un promoteur actif d'une société durable. La majorité (82 %) des employés de l'entreprise a suivi ce cours (voir la page 90).

Nous faisons le suivi de notre empreinte carbone et, en 2020, nous avons atteint notre objectif de devenir équivalents carboneutres par rapport à notre niveau de référence de 2010 (voir la page 62 et la page [Communication de l'empreinte carbone](#)).

Nous poursuivons nos efforts d'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) depuis que nous avons manifesté notre appui public en 2017. Notre deuxième rapport sur nos activités dans le cadre du GIFCC est à présent disponible à l'adresse cooperators.ca/rapports.

Principe 2 : Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

En 2015, nous avons lancé l'avenant Eau multirisque, notre produit novateur d'assurance inondation, en Alberta. Depuis 2018, nous l'offrons à tous les propriétaires occupants du pays. Cet avenant offre une protection facile à comprendre et étendue (couvre les ondes de tempête et les régions côtières), même dans les régions les plus à risque. Nous étions la première entreprise à offrir ce type de protection sur le marché de l'assurance habitation résidentielle au Canada, et l'offrons maintenant pour tous les types de risques et de biens. En 2020, nous avons amélioré notre modèle d'inondation de l'Ontario pour y inclure l'onde de tempête des Grands Lacs (voir les pages 37 et 103).

Notre société de placement, Addenda Capital, dialogue activement avec les sociétés dans lesquelles elle choisit d'investir au nom de ses clients. Conformément à son engagement à l'égard de l'investissement responsable, Addenda tient compte des facteurs ESG dans ses décisions de placement et joue un rôle actif dans la promotion de la durabilité des marchés financiers (voir les pages 42 et 43).

Nous aidons nos clients et leurs collectivités à comprendre les effets des changements climatiques et à s'y adapter au moyen d'initiatives comme les alertes et les rappels électroniques (messages envoyés aux clients pour les prévenir d'un événement météorologique violent imminent et des tendances météorologiques saisonnières), notre application de suivi FireWatch et les journées de préparation des collectivités contre les incendies de forêt (voir les pages 34 et 54).

Notre Fonds de capital-risque investit dans les jeunes entreprises comme BlueDot, une société de technologie de la santé de Toronto qui suit et prédit la propagation des maladies infectieuses à l'échelle mondiale. BlueDot a été l'un des premiers intervenants à détecter l'éclosion de COVID-19 et à conseiller ses clients sur les stratégies de réponse à la pandémie (voir les pages 95 à 97).

Principe 3 : Nous collaborerons avec les gouvernements, les organismes de réglementation et d'autres acteurs importants pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

L'investissement de 2 millions de dollars du Fonds communautaire de Co-operators dans l'initiative Accès à l'employabilité a soutenu le projet #ImpactCOVID : En route vers la reprise. Ce projet est un programme en deux phases, mené par les jeunes, qui a été lancé en partenariat avec le Conseil canadien pour la réussite des jeunes (CCRJ), Objectif avenir de RBC et Magnet. Il met l'accent sur l'employabilité et les emplois de qualité pour les jeunes marginalisés.

Nous collaborons avec des organismes comme Jeunesse, J'écoute et Enactus pour promouvoir la santé mentale chez les jeunes (voir la page 53).

Nous déclarons l'empreinte carbone de notre portefeuille d'actions depuis 2015 en qualité de signataires de l'Engagement de Montréal sur le carbone. En 2020, le groupe *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF), un partenariat mondial d'institutions financières, a publié une norme de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre des portefeuilles de prêts et de placements du secteur financier. Nous avons utilisé la méthodologie du PCAF pour calculer les [émissions financées \(empreinte carbone\)](#) de nos portefeuilles d'actions cotées en bourse et d'obligations de sociétés en 2020, et nous les avons recalculées pour 2018 et 2019.

En 2019, nous avons annoncé le renouvellement de notre association avec le réseau *Partners for Action (P4A)* à la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo. Ce réseau vise à accroître la résilience aux inondations des collectivités canadiennes. En 2020, le réseau *Partners for Action (P4A)* a publié le rapport *Canadian Voices on Flood*

Risk 2020. Il souligne le manque persistant de sensibilisation aux risques d'inondation et de préparation chez les Canadiens vivant dans les zones à risque élevé d'inondation (voir la page 54).

Nous avons contribué par notre savoir et notre expertise au Groupe d'experts sur la finance durable du Canada et avons publiquement endossé le rapport final du Groupe d'experts en 2019. En 2020, nous avons participé aux efforts de mise en œuvre des recommandations du rapport, notamment l'élaboration d'une taxonomie canadienne pour le financement de transition dirigée par l'Association canadienne de normalisation (voir la page 56).

Nous travaillons, dans le cadre du groupe pilote de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, à développer des outils liés aux stratégies climatiques et à l'information financière (selon les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques) (voir la page 56).

De concert avec divers groupes, comme le réseau *Partners for Action (P4A)*, l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, l'*Insurance Development Forum (IDF)* de la Banque mondiale, Corporate Knights, l'Institut pour l'IntelliProspérité et l'Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers, nous cherchons accroître la sensibilisation aux questions de développement durable, aux risques et aux possibilités, et à l'importance de provoquer des changements positifs (voir les pages 54, 56 et 57).

Nos axes prioritaires sur l'innovation, qui se sont attaqués aux questions environnementales et sociales, ont mis l'accent en 2020 sur les recherches exploratoires en inclusion et en résilience financières (voir la page 98).

Principe 4 : Nous rendrons compte de l'application des principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

À titre de signataires des PAR, nous nous engageons à faire publiquement part de nos progrès dans la promotion de ces principes, et nous le faisons depuis maintenant neuf ans. Nous vous invitons à parcourir le rapport annuel intégré 2020 pour en apprendre davantage sur les mesures que nous prenons pour intégrer les principes coopératifs et durables à l'échelle de notre organisation.